

UNIVERSITÉ PAUL CÉZANNE, AIX-MARSEILLE III

FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE



*INSTITUT DE FORMATION UNIVERSITAIRE
ET DE RECHERCHE DU TRANSPORT AÉRIEN*

COLLOQUE

8 et 9 décembre 2010

Présidé par Michel WACHENHEIM

Ambassadeur représentant la France à l'OACI
ancien Directeur Général de la DGAC,
ancien Directeur de cabinet du Secrétaire d'Etat aux transports

8 décembre 2010

Management de la sécurité aérienne

9 décembre 2010

Enquête technique et enquête judiciaire



à la Faculté de Droit et de Science Politique
d'Aix-en-Provence

Amphi DUMAS

Objet du colloque

La sécurité est, et restera à jamais, une priorité essentielle de l'aviation civile.

Malgré des résultats remarquables dans ce domaine, l'augmentation spectaculaire du nombre de vols entraîne une probabilité accrue des accidents.

Il faut donc encore et encore améliorer la sécurité.

Après les facteurs humains (FH), c'est un véritable changement de culture que nous propose le système de management de la sécurité (SMS ou SGS).

Toujours mieux, mais, malgré ces nouveaux progrès, le risque zéro ne peut exister, et nous devons nous préparer à l'inévitable.

Il nous faudra alors savoir pourquoi le système a failli, comprendre pour encore progresser.

C'est l'objectif principal de l'enquête technique, réglementée par l'annexe 13 de l'OACI, par une directive européenne, un nouveau règlement européen et une loi française.

Aujourd'hui ce projet de règlement européen, adopté par le Parlement le 21 septembre 2010 nous oblige à redéfinir le cadre de cette enquête technique pour lui permettre de coexister avec l'enquête judiciaire, souvent inévitable, pour la recherche d'éventuelles responsabilités pénales, mais il laisse encore une place à la souveraineté nationale pour compléter ce dispositif. Ce sera l'objet de nos travaux.

Sécurité aérienne, enquêtes judiciaire et technique sont les points clés de notre colloque.

Ce colloque organisé dans le cadre universitaire se veut objectif, pour permettre à tous les intervenants et congressistes de débattre sur les dernières propositions, d'émettre de nouvelles idées pour que nous puissions tous comprendre les objectifs et les contraintes de chacun et encore améliorer la sécurité aérienne par la compréhension des accidents, ainsi que d'en déterminer les causes et éventuellement les responsabilités.

→ L'IFURTA propose aux participants de continuer les débats d'une manière plus conviviale :

- Après la remise des diplômes aux étudiants de la promotion « Michel WACHENHEIM » l'après-midi du mercredi sera prolongé par un dîner de gala en présence des intervenants et de nombreuses personnalités aéronautiques, universitaires et politiques,
- le Jeudi, après la clôture du colloque, l'IFURTA vous invite à un cocktail.

Programme

Mercredi 8 décembre

MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

Quels sont les enjeux et les changements demandés ?

Est-ce une évolution normale et prévisible ou une révolution, un changement complet de culture de sécurité ?

Deux questions parmi toutes celles qui seront posées dans cette journée.

L'objectif de nos travaux sera de cerner les étapes essentielles de cette évolution.

08H30 Accueil des congressistes, café

09H00 Ouverture du colloque

Allocutions :

- Marc PENA, Professeur agrégé de droit, Président de l'Université Paul Cézanne, Aix-Marseille III

- Bernard PESTEL, Professeur associé, Directeur de l'IFURTA, Membre de l'Académie de l'Air et de l'Espace

Les sessions et débats seront présentés et animés par **Pierre SPARACO**, Journaliste, Auteur de nombreux ouvrages aéronautiques, Ancien Directeur Europe d'Aviation Week, Membre de l'Académie de l'Air et de l'Espace

09H40 Introduction : la sécurité, priorité de l'OACI

- Michel WACHENHEIM, Ambassadeur représentant la France à l'OACI, ancien Directeur Général de la DGAC, ancien Directeur de cabinet du Secrétaire d'Etat aux transports

10H10 La maîtrise du risque dans l'aviation

- Michel GUERARD, Vice-Président Product Safety Operations, AIRBUS

10H40 Pause café

11H00 La sécurité aérienne en Europe :

- Frédéric COPIGNEAUX, Directeur adjoint de certification, Agence européenne de l'aviation civile (EASA)

11H30 Le SGS et l'autorité de tutelle

- Rémi JOUTY, Adjoint au Directeur de la DCS, Direction du Contrôle de la Sécurité, DGAC

12H00 Déjeuner à l'Escargot,

10, avenue Churchill (en face de la faculté)

- 14H00** Le point de vue du politique :
- Odile SAUGUES, député, membre de la commission des affaires européennes et étrangères, auteur de plusieurs rapports sur la sécurité aérienne
- Mise en place du SGS par les opérateurs aériens :
- 14H30** - Pierre RÉGIS, Directeur de l'Aéroport Marseille Provence
- 15H00** - Etienne LICHTENBERGER, Directeur de la sécurité Corporate à AIR FRANCE
- 15H30** Les étapes essentielles de la mise en place du SGS
- Jean PARIES, Président Directeur Général de DEDALE SA, Expert facteurs humains FH et Sécurité SGS
- 16H00** Pause
- 16H20** Table ronde - débat
- Conférenciers +
-
- Olivier RAGOT, CDB, représentant le Syndicat National des Pilotes de Ligne (SNPL), membre de la Cometec et de l'IFALPA
-
- Nicolas HINCHLIFFE, Secrétaire National du SNCTA
- 17H30** **Cérémonie de remise des diplômes aux étudiants,**
promotion « Michel WACHENHEIM », 2009-2010, par leur parrain
- 18H15** Clôture de la 1ère journée
- 20H00** Dîner de Gala au restaurant «le Passage», une soirée de fête pour nous détendre tous ensemble, voire continuer nos conversations professionnelles. Une occasion de plus avec les déjeuners de partager nos expériences avec nos étudiants.

Jeudi 9 décembre

ENQUÊTES TECHNIQUE ET JUDICIAIRE

Un règlement européen en cours de publication fixe les nouvelles règles de l'enquête technique dans les accidents aériens. Après des normes internationales (OACI), une directive européenne avait déjà complété et précisé le cadre de cette enquête. Alors pour quelles raisons cette nécessité d'un nouveau règlement ?

Quels sont les enjeux et les objectifs ?

Il existe une juxtaposition de l'enquête technique tournée exclusivement vers la sécurité aérienne et de l'enquête judiciaire en charge de la recherche d'éventuelles responsabilités pénales.

Comment ces deux enquêtes vont-elles continuer à cohabiter avec ce règlement ?

Des débats objectifs et sereins doivent nous aider à apporter des éléments de réponses.

La problématique porte essentiellement sur le fond et ne doit en aucun cas nous entraîner à stigmatiser tel accident, telle institution ou telle profession.

08H30 Accueil des congressistes, café

09H00 Ouverture du colloque

Allocutions :

- Gilbert ORSONI, Professeur agrégé, Doyen de la Faculté de Droit et de Science Politique

- Bernard PESTEL, Professeur associé, Directeur de l'IFURTA, Membre de l'Académie de l'Air et de l'Espace

09H30 Enquête technique : Annexe 13, OACI

- Michel WACHENHEIM, Ambassadeur représentant la France à l'OACI, ancien Directeur Général de la DGAC, ancien Directeur de cabinet du Secrétaire d'État aux transports

10H00 Le nouveau règlement européen

- Delphine MICHEAUX-NAUDET, Commission européenne, Direction Générale « Transport et Mobilité », unité « sécurité aérienne », ancienne Attachée parlementaire de Christine De VEYRAC, rapporteur du règlement au Parlement européen

10H30 Evolution et enjeux de l'enquête technique

- Jean Paul TROADEC, Directeur du BEA, Bureau d'Enquêtes et d'Analyses pour la sécurité de l'aviation civile

11H00 Pause

11H20 L'enquête judiciaire dans le domaine aéronautique

- Christophe REGNARD, Magistrat à l'instruction, Président de l'Union des Syndicats des Magistrats

11H50 Témoignage : L'expérience d'un juge

- Dominique ANDREASSIER, Première Vice Présidente du TGI de Pontoise

12H10 Déjeuner à l'Escargot,

10, avenue Churchill (en face de la faculté)

14H10 Témoignage : Les familles de victimes face à un accident aérien

- Stéphane GICQUEL, Secrétaire Général de la FENVAC, Fédération Nationale des Victimes d'Accidents Collectifs

14H30 Témoignages : Le regard des avocats

- Maître Daniel SOULEZ LARIVIERE, Avocat associé, cabinet Soulez Larivière

- Maître Fernand GARNAULT, Avocat associé, cabinet RBM2L

- Maître Simon NDIAYE, Avocat associé, cabinet HMN & Partners

15H30 Table ronde - débat

- Conférenciers +

- Odile SAUGUES, député, membre de la commission des affaires européennes et étrangères, auteur de plusieurs rapports sur la sécurité aérienne

- Sandra ORUS, Sous directrice juridique de la DGAC

- Colonel Damien STRIEBIG, commandant la GTA, Gendarmerie du transport aérien

- Lieutenant-colonel Xavier MULOT, commandant la Section de recherche de la GTA, SRGTA

- Vincent FAVE, Président de la Compagnie Nationale des Experts de Justice Aéronautique et Espace, CNEJAE

- Yannick MALINGE, Chief Product Safety Officer, AIRBUS

17H15 Clôture du colloque

17H45 Cocktail



3, avenue Robert Schuman 13628 Aix-en-Provence Cedex 1

Tél.:(33) 04 42 52 72 90

Fax: (33) 04 42 52 72 99

E-mail : secretariat.ifurta@univ-cezanne.fr

www.ifurta.fr